

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 21 (1883)
Heft: 40

Artikel: Boutades
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187853>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

alors la voix de sa conscience s'est fait entendre amère et douloureuse.

« Je suis son unique héritier ; il m'a chargé de rechercher Agnès Mérian et sa fille et de leur remettre une large part de son héritage ; je suis bien décidé à leur abandonner intégralement si je parviens à les retrouver ; c'est dans ce but que je suis venu en Angleterre.

— M. Blavigny a-t-il donc laissé un écrit indiquant ses dernières volontés ?

— Pas le moins du monde, je ne l'ai pas même vu pendant les dix années qui ont précédé sa mort ; mais il avait chargé son régisseur de me faire connaître ce triste épisode de sa vie, et de m'apprendre en même temps ce qu'il attendait de moi.

— Et vous voulez vous dépuiller d'une fortune que vous pouvez conserver sans avoir à craindre aucune revendication ?

(A suivre.)

Boutades.

On nous cite un joli mot d'enfant, entendu en visitant la ménagerie Pianet, installée, il y a deux ou trois ans, sur la place de Montbenon.

Une jeune fille, accompagnée de sa maman, se promenait le long des cages où rugissaient les terribles pensionnaires de M. Pianet. Frappée de l'odeur que ces bêtes répandaient dans la baraque, et se rappelant l'histoire du déluge, qui avait fait l'objet d'une de ses leçons de la matinée, elle s'écria tout à coup :

— Dis-moi, maman ?... Pouah ! comme on devait sentir mauvais dans l'arche de Noé !...

Un bottier ayant fourni une paire d'escarpins à un membre de l'Académie qui avait oublié de les solder, lui a écrit pour le lui rappeler.

Le docte membre lui a répondu en le priant de l'excuser.

Depuis ce temps-là, ce bottier a ajouté, sur ses cartes, à la suite de son nom :

Correspondant de l'Académie française.

Beaucoup de titres en ce monde ont la même origine.

M. Prudhomme a loué une campagne pour y passer la belle saison. Comme il veut se mettre à son aise, il fait venir un tailleur du voisinage pour lui commander un costume en coutil.

— Combien me ferez-vous payer cela ?

— Le plus juste prix, monsieur, trente francs pour l'étoffe et vingt francs pour la façan.

— Non pas, non pas, nous compterons trente francs. Je suis venu ici pour y être tout-à-fait sans façan.

Un chiffonnier comparait en police correctionnelle pour ivresse manifeste.

— On vous a ramassé ivre-mort au coin d'une borne, dit le président. Qu'avez-vous à répondre ?

— Que voulez-vous, mon président ! la vie est amère ; c'était pour noyer mes chagrins.

— Au moins, demande le président avec bonhomie, les avez-vous noyés une fois pour toutes ?

— Hé ! non, fait le chiffonnier ; voilà plusieurs fois que j'essaye sans réussir. Faut croire qu'y savent nager, les gueux !

Entre un vieil examinateur et un jeune candidat :

— Aimer, quel temps est-ce ?

— Ma sœur dit que c'est du temps perdu.

Pendant que Talleyrand était ambassadeur à Londres, il voit un jour entrer dans son cabinet un de ses proches parents, qui semble fort agité. Le prince le regarde de son œil terne et lui demande de sa voix toujours calme :

— Qu'avez-vous ? Qu'est-ce qui vous trouble ainsi ?

— Ce n'est point aujourd'hui le parent que je viens voir, c'est au représentant de la France que je porte plainte.

Après cette entrée en matière, il raconte, avec forces gestes et forces exclamations, son histoire, dans laquelle il prétend l'honneur de la nation française intéressé ; en conséquence, il demande que l'ambassadeur intervienne énergiquement.

Voici ce dont il s'agissait. Plus que soupçonné de tricher au jeu, dans le club où il jouait, on l'avait mis à la porte, en le prévenant que s'il se représentait, on le ferait sortir par la fenêtre.

Talleyrand n'eut pas de peine à démontrer que la France n'avait rien à voir dans cette affaire.

— Que me conseillez-vous de faire ?

— Est-elle haute, la fenêtre dont on vous menace ? reprit le prince d'un ton impassible.

— Les salons sont au premier.

— Eh bien, je vous conseille de jouer désormais dans un club établi à un rez-de-chaussée.

Réponses.

Le cousin Pierre a vécu 16,647,570 minutes. — 6 réponses justes. — La prime est échue à M. Bersier, notaire, à Payerne.

Le mot de l'énigme est *Epigramme*. — 27 réponses justes. — La prime est échue à M. Daniel Perrin, à Payerne.

Problème.

Un cercle ayant 3 mètres de rayon, se trouve inscrit dans un carré, et dans ce cercle est inscrit un autre carré. Quelle est la longueur de la circonference et celle du périmètre de chaque carré, si l'on considère le diamètre comme faisant juste le $\frac{1}{3}$ de la circonference ?

Prime : Une vue photographique.

AVIS. — *Les lettres non affranchies ou celles qui le sont insuffisamment sont refusées. — Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées d'un timbre-poste de 20 c.*

Papeterie L. MONNET

Rue Pépinet 3, Lausanne.

Grand choix de papiers à lettres pour bureaux. — Impression de têtes de lettres, factures, enveloppes, cartes de visite, etc. — Registres de toutes régularités et de tous formats. Presses à copier.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & Cie.